

Le petit BIERNOIS



www.bierne.fr - Facebook : Le nouveau p'tit Biernois - mairiedebierne@wanadoo.fr



Ces deux derniers mois ont été riches en assemblées générales pour nos associations biernoises, et c'est un réel plaisir de pouvoir à nouveau pleinement nous retrouver !

Nous arrivons déjà dans les deux derniers mois de cette année 2021, particulière à plus d'un titre : la Covid est toujours présente et nous a fortement perturbés le premier semestre, mais un peu de répit sur le second a permis un retour à une vie plus normale, avec moins de contraintes. Biernois a su s'adapter à ces changements.

Notre équipe et l'administration municipale travaillent pour préparer les investissements sur plusieurs années, c'est le cas notamment avec la création de la voie douce et le rachat de la maison Leprêtre, dont vous trouverez les détails dans ce magazine.

Tous les jours, nous poursuivons inlassablement nos engagements en faveur des Biernoises et des Biernois afin que nous puissions toutes et tous "bien-vivre à Biernois".



Jacques Bléja
Maire de Biernois

Bienvenue à ...

Léonie DUVAL le 8 septembre
Charlie DUBAL le 25 septembre
Raphaël DUBAL le 25 septembre
Harry JOURDAIN le 19 octobre

Félicitations !

Margaux KIECKEN & Rémi ENTE
se sont pacés le 4 septembre
Flavie FAILLIE & Lucas SAINT-MAXIN
se sont pacés le 8 septembre
Anaël VERNIEUWE & Camille VERLANDE
se sont pacés le 16 septembre
Karine GOURDEN & Christophe BEELKENS
se sont pacés le 21 octobre
Sandy WILLEMAN & Jordan LANDSWEERDT
se sont pacés le 23 octobre
Caroline COLLET & Jonathan VITSE
se sont mariés le 23 octobre

Elles nous ont quittés

Mme Jeannine WASELINCK née PIETERS
le 16 septembre à l'âge de 87 ans
Mme Janina SADOWSKI née KAZMIERCZAK
le 21 septembre à l'âge de 88 ans

Vos Conseillers Départementaux vous reçoivent :

> **Barbara BAILLEUL** - 07.67.94.07.08
barbara.baillleul@lenord.fr / Sur RDV à Biernois et en permanence sans RDV une fois par mois en mairie de Coudekerque-Branche.
> **Julien GOKEL** - 03.28.64.94.41
julien.gokel@lenord.fr / Sur RDV à Biernois et en permanence en Mairie de Cappelle la Grande.

Les dates clés à venir :

(sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire)

- > **7 nov. - 11h** : Cérémonie en hommage aux élus disparus.
- > **7 nov. - 14h/20h** : Bal country des Feet On Fire Line Dancer's.
- > **7 nov. - 14h/17h** : Après-midi festive avec la médiathèque.
- > **10 nov. - 10h/12h** : Atelier betteraves pour la Saint-Martin.
- > **10 nov. - 18h30** : Défilé de la Saint-Martin.
- > **11 nov. - 10h15** : Cérémonie patriotique, commémoration de l'armistice de 1918.
- > **27 nov. - 10h/12h** : Collecte au profit de la banque alimentaire organisée par le club de la colme.
- > **28 nov. - 9h** : Brocante petite enfance et jouets organisée par l'AAPE.
- > **1er déc. - 14h/17h** : reprise des ateliers "les connectés" pour les + de 50 ans. Inscription en mairie.
- > **Samedi 11** : Noël au village par le comité des fêtes à la salle polyvalente Louis Puget et descente du père Noël du clocher de l'église.
- > **15 et 18 décembre** : distribution du colis de Noël pour les bénéficiaires du CCAS.
- > **Samedi 18** : Arbre de Noël du Football Club de Biernois.

Le projet phare : la liaison douce entre Bierne et Bergues

Suite à la réunion publique du 24 septembre, nous avons lancé une consultation publique afin de recueillir vos avis sur les différentes options proposées pour la création de la voie douce entre Bierne et Bergues.

Ces résultats montrent que les avis des Biernois sont partagés (60% pour une option, 40% pour l'autre).



Mais nous avons aussi analysé les commentaires laissés lors de cette consultation et il apparaît qu'un mix entre les deux options réalisables (avec un passage via la pâture le long de la route Départementale, comme cela a été évoqué lors de la réunion publique) pourrait donner satisfaction pour un grand nombre d'habitants.

Nous travaillons donc sur cette nouvelle option qui a émergé grâce aux échanges entre habitants et élus, merci à celles et ceux qui ont pris le temps de répondre.

La décision pour le choix définitif du tracé de cette future voie douce sera prise lors du prochain conseil municipal qui se déroulera au mois de décembre.

En vert sur cette illustration : la nouvelle option sur laquelle travaille la municipalité, avec un passage dans la pâture jouxtant la route départementale, ce qui permettrait de laisser le fossé entre la route et la voie douce, gage de sécurité pour les utilisateurs.

Tarifification sociale de la restauration scolaire

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, l'État met en place une aide à la tarification sociale des cantines (aussi appelée "cantine à 1 €") pour une durée de 3 ans. Cette aide s'élève à 3 € par repas facturé à 1 € ou moins.

La commune de Bierne a donc voté la mise en place d'une grille tarifaire de restauration scolaire avec 3 tranches (selon le Quotient familial CAFdes familles), à partir de janvier 2022 :

QF < 750 : 0,98 € le repas / QF entre 750 et 1100 : 2 € le repas / QF > 1100 : 2,35 € le repas

Retour sur... les journées de nettoyage du village !

C'est sous le soleil des 15 et 16 octobre que se sont déroulées les journées de nettoyage organisées par la commune.

Il y a eu nettoyage de zones prédéfinies couvrant l'ensemble du village impliquant à la fois l'école de Bierne, son directeur, les enseignants, les écoliers et des parents d'élèves, mais aussi le lendemain par des Biernois motivés dont plusieurs élus. Les agents communaux ont aussi profité des fauchages récents le long des routes pour démarrer un cycle des espaces communaux plus périphériques et en particulier pour des déchets jetés dans les fossés. Cette action sera poursuivie.

L'ambiance était très bonne à la fois pour les élèves lors de cette belle journée tellement différente d'une journée studieuse habituelle !

ENSEMBLE, GARDONS NOTRE VILLAGE PROPRE !



Il faut féliciter l'engagement de tous les participants pour ces journées importantes à la fois pour le bien-être des Biernois mais aussi pour l'environnement.

Merci lors de vos déplacements, de vos balades de respecter leur travail et d'utiliser les poubelles qui ont été disposées dans le village.



Le samedi 2 octobre 2021 était organisé le banquet des aînés de Bierne, offert par la municipalité.

Cette journée fut l'occasion pour la nouvelle équipe municipale d'accueillir chaleureusement les 160 convives inscrits (un record de fréquentation !), car rappelons-le l'an passé cette manifestation n'avait pas pu être programmée à cause de la crise sanitaire, un bon avait été offert à chaque aîné afin qu'il puisse aller dans l'un des trois restaurants de la commune.

Nous avons eu une pensée pour les Biernoises et les Biernois qui nous ont quittés récemment, nous ne les oublions pas.

L'orchestre composé de Sabrina et Vincent a ensuite lancé la musique et les animations, qui ont été fortement appréciées par les participants. C'est le restaurant Au Pot Dingue qui avait le privilège cette année de préparer ce banquet.

Au cours de cet après-midi, la municipalité a également mis à l'honneur Mme Gisèle CAIGNEZ (90 ans) et M. Claude BOUIN (97 ans), nos doyens, en leur organisant un Vivat Flamand repris en cœur par l'ensemble des convives !

Grand merci aux organisateurs ainsi qu'aux participants qui ont permis à toutes et tous de passer un excellent moment de convivialité, et rendez-vous l'an prochain pour la prochaine édition...

WIFI dans les salles municipales

Après l'école et la mairie, le WIFI est pleinement opérationnel dans la SMA, la salle polyvalente Louis Puget, le foyer rural et la bibliothèque. L'internet haut débit (fibre) sans fil sera utilisable par les agents municipaux, les élus et les associations !

Dans l'obscurité, veillez à être bien visible !

Que l'on soit piéton, cycliste, joggeur ou automobiliste, en automne, les jours diminuent, la nuit arrive vite, la visibilité se réduit, surtout lorsque l'on passe à l'heure d'hiver, et les risques d'accident s'accroissent.

On nous signale régulièrement des personnes circulant à vélo ou à pied, vêtus de vêtements sombres, sans aucune lumière... Le risque d'accident est grand !

Parents : veillez à protéger vos enfants !
Munissez leurs vélos de systèmes d'éclairage efficaces.

Acquisition de la maison "Leprêtre"



Le conseil municipal a voté pour l'achat de la maison de la famille Leprêtre.

Située juste en face de la mairie, ce bien immobilier est constitué d'une habitation, d'un garage de 80 m² ainsi que d'un terrain arboré de 2 300m² situé en zone constructible. Une partie de la parcelle est déjà viabilisée. En achetant ce bien, la municipalité a plusieurs objectifs : maîtriser foncièrement le cœur du village, créer des surfaces pour pallier au futur démantèlement des bâtiments modulaires, valoriser et maîtriser l'environnement de l'école et de l'espace vert Promogim.

Il est trop tôt pour définir la nature exacte du futur bâtiment municipal. Plusieurs idées ont émergé : déplacement de la médiathèque, création de salles municipales flexibles... Le potentiel est important et l'emplacement est exceptionnel, à proximité immédiate de l'école et de la mairie. Un groupe de travail sera mis en place rapidement pour définir le projet de rénovation du bâtiment et l'utilisation de la réserve foncière.

L'achat de ce bien serait négocié aux alentours de 280 000 €.

Et à tous les utilisateurs de l'espace public (piétons, joggeurs, cyclistes, ...) rendons-nous visibles en portant des vêtements clairs ou assortis de bandes rétro-réfléchissantes et redoublons d'attention !

ENSEMBLE, TOUS RESPONSABLES !



Groupe “Bien-Vivre à Bierne, partageons demain” :

Depuis deux mois, nous profitons pleinement d'une accalmie sur le front sanitaire pour faire revivre notre village comme avant. Mais attention, les chiffres récents nous indiquent que la pandémie est loin d'avoir disparu.

De nombreuses manifestations, portées par la municipalité ou par nos associations, ont pu se tenir depuis l'été, pour le plus grand plaisir de tous !

La fête du village du 18 septembre a fait le plein, il faut dire que la météo a été exceptionnelle ce jour-là, les jeunes se sont régalés avec les jeux mis en place par le Comité des fêtes de Bierne, et tous les participants au karaoké du soir en gardent un excellent souvenir !

De bon augure pour les festivités de Noël qui arrivent à grands pas. Suivez-les sur les différents moyens de communication de notre commune : la page Facebook, le site internet (www.bierne.fr), les newsletters chaque début de semaine et le panneau électronique situé sur la place du village.

Le banquet des aînés a lui aussi connu un franc succès, l'ensemble des convives était ravi de se retrouver après ces longs mois de confinement forcé.

L'école de notre village se porte bien : la municipalité a mis en place des ateliers philosophiques, qui permettent aux enfants de se poser des questions, de réfléchir ensemble, d'accepter le point de vue de l'autre, de pouvoir changer d'avis en fonction des arguments des autres, de réfléchir avant d'agir, de développer leur esprit critique,... Car le but de la philosophie est de se poser de vraies questions sur la vie quotidienne et d'y répondre avec sagesse.

Un nouveau Conseil Municipal des Enfants a été élu le 18 octobre, félicitations à Emy, Maélie, Calie, Anaïs et Aaron : ils vont pouvoir élaborer, avec la Municipalité, des projets qui répondent à leurs préoccupations.

La médiathèque a organisé une exposition intéressante sur les thèmes de Star Wars, Harry Potter et les super-héros.

Des ateliers très récréatifs ont également été proposés sur ce thème.

A noter lors de l'opération de nettoyage du village les 15 et 16 octobre qu'une amélioration très notable de la propreté a été constatée. Une vigilance de chacun est indispensable pour maintenir la propreté de notre commune qui reste l'affaire de tous !

Le groupe majoritaire travaille également sur l'aide et l'entraide aux plus fragiles : c'est ainsi que nous avons obtenu la reprise des permanences de Mme Vandecasteele, assistante sociale, le 1er mardi matin de chaque mois en mairie de Bierne, sur rendez-vous à prendre en téléphonant à l'UTPAS Bergues/Coudekerque au 03.59.73.46.00 ou en vous adressant à l'accueil de la mairie (d'autres jours de rencontres sont possibles en téléphonant à l'UTPAS).

Pour les + de 50 ans, notez la reprise des ateliers “les connectés” le 1er décembre (de 14h à 17h). Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes, renseignez-vous auprès de la mairie.

La distribution du colis de Noël pour les bénéficiaires du CCAS se déroulera les 15 et 18 décembre, et le 15 décembre vous aurez également l'occasion lors de cette distribution d'échanger sur les supports de communication de la commune (page Facebook, site internet et application CentoLive) avec des animateurs d'Unis-Cités présents à Bierne.

Au moment de la hausse des tarifs de l'énergie, nous poursuivons également notre programme d'économie pour les bâtiments municipaux : les audits énergétiques de la mairie, de la salle polyvalente Louis Puget, de la bibliothèque et du foyer rural ont été réalisés. Le rapport est en cours de rédaction. L'audit de l'école (énergétique et qualité de l'air) est quant à lui programmé pour cette fin d'année 2021.

Nous vous souhaitons, à toutes et tous ainsi qu'à vos familles et à tous ceux qui vous sont proches, une excellente fin d'année à Bierne !

Groupe “Bierne 2020” :

NDLR : texte non envoyé dans les délais définis par le règlement intérieur du conseil municipal de Bierne.

